Action Reflexo Formation

Notre expertise à votre service

https://action-reflexo.fr

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

Contact chargé des relations avec les apprenants

par téléphone ou par s.m.s. :

06 83 97 40 67

par WhatsApp :

+ 33 683 974 067

info@action-reflexo.fr

Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre stage :

1. Notre organisme de formation
2. Nos formations
3. Nos formateurs
4. Notre engagement qualité
5. Nos méthodes pédagogiques
6. Nos moyens pédagogiques
7. Nos moyens techniques
8. Votre convocation à la formation
9. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation
10. Vos règles de vie et de sécurité sur le centre
11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances
12. Votre évaluation de la qualité de la formation
13. Votre information logistique
14. Règlement intérieur applicable aux stagiaires
15. Note d'information sur le droit d'auteur

1. Notre organisme de formation

La société Action Reflexo Formation a été créée en janvier 2008 par Dominique Bruneau-Gimbert et Eric Gimbert qui en sont les co-gérants depuis l'origine. Dominique Bruneau Gimbert y apporte son savoir-faire issu de l'activité qu'elle avait créé en Avril 2000 dans le cadre d'un cabinet de soins et de formation en réflexologie qu'elle développait à titre individuel. Eric Gimbert, ancien directeur régional et formateur d'un grand groupe financier européen, apporte son savoir-faire dans l'accompagnement des élèves pour leur faciliter la création et la dynamisation de leurs activités professionnelles.

Nous proposons donc une offre de formation aux techniques de réflexologie accompagnée d'une assistance pour favoriser la réussite professionnelle des futurs chefs d'entreprise.

Le siège social est basé à Saint Jean de Blaignac, petit village près de Saint-Emilion en Gironde. Nous dispensons des formations organisées en inter-entreprise essentiellement dans nos bureaux à Libourne – 33500 –, en région parisienne dans des locaux loués pour l'occasion et des formations FOAD.

Nous développons également des formations en intra-entreprise sur l'ensemble du territoire national.

Notre savoir-faire est fondé sur nos méthodes de travail, où l'expertise et la précision sont de rigueur. Nous nous adaptons donc en permanence aux besoins spécifiques de nos clients et veillons à établir une relation de confiance sur le long terme, secret de la réussite de toute mission de formation.

Notre objectif : améliorer le potentiel de vos compétences.

2. Nos formations

- Anatomie du corps humain à l'attention des praticiens bien-être
- Réflexologie plantaire
- Marketing et communication à l'attention des praticiens du bien-être

3. Nos formateurs

Action Reflexo Formation est le résultat d'une association entre deux professionnels complémentaires et l'intégration de Florian Gimbert.

Dominique Bruneau-Gimbert, 20 ans d'expérience, dans le domaine des techniques naturelles de bien-être et de médiation pour la gestion du stress. Parmi ces expériences de formation (Centre thermal d'Yverdon les bains - *Suisse* -, Groupe Thalazur, Centre hospitalier d'Aix en provence, Université de Bordeaux – *Institut du thermalisme* -). Exerce régulièrement des soins sur Libourne et Paris.

Eric Gimbert, 30 ans d'expérience, dans le domaine de la création d'entreprise, l'accompagnement des chefs d'entreprise dans le métier de la finance (formateur d'un grand groupe financier européen dans le cadre de la Bourse et de l'assurance et de cabinets indépendants en gestion de fortune sur la région Aquitaine). Depuis plus de 10 ans dans l'accompagnement des élèves ayant suivi les formations des école A.R.F.

Florian Gimbert, 10 ans d'expérience au sein des écoles Action Reflexo Formation dont il est salarié. Chargé d'enseignement de la réflexologie, après une formation de 5 ans au sein de l'entreprise, il a également la responsabilité de la préparation des outils vidéos agrégés à nos supports traditionnels de formation en F.O.A.D..

L'expérience acquise par cette équipe et sa complémentarité permet d'optimiser l'apprentissage et la réussite professionnelle des apprenants dans le cadre de leur projet d'apprendre la réflexologie en vue d'en faire un métier en créant majoritairement leur propre entreprise. Action Réflexo Formation développe une veille technique et juridique permanente, ce qui permet de mettre à jour et de moderniser régulièrement les programmes et les contenus pédagogiques.

4. Notre engagement qualité

ACTION REFLEXO FORMATION s'engage à respecter les critères qualité de la formation définis par le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 :

- L'indentification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics
- L'adéquation des moyens pédagogiques techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel en charge des formations
- Les conditions d'information au public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

5. Nos méthodes pédagogiques

Toutes nos formations sont construites, soit à partir de référentiel de postes, soit en fonction des besoins particuliers des entreprises clientes.

Chaque formation est bâtie autour du concept de la pédagogie par objectifs et animée par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

6. Nos moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne « moyens pédagogiques » des programmes de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

1) Pour les formations présentielles seules ou les sessions présentielles des formations mixtes

- ✓ Documentation pédagogique remise à l'apprenant, en papier ou en version numérique selon sa préférence, notamment : test du type de mémoire, les principales obligations des OF, les principaux financements de la FPC, le décret qualité, les bases de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique, modèles de documents concernant l'administration, la commercialisation et la construction d'une action de formation, glossaire, sitographie, bibliographie, ressources favorisant l'égalité professionnelle, ouvrages juridiques sur la FPC, mises en situations professionnelles réelles ou simulées, QCM, synthèses, etc.
- ✓ Un livret comprenant les apports essentiels et les exercices d'application est remis à chaque apprenant afin qu'il puisse retrouver les outils expérimentés pendant la formation, lors de leur mise en œuvre dans sa pratique professionnelle.

2) Pour les FOAD ou les sessions à distance des formations mixtes

- ✓ Fiches et exercices téléchargeables sur la plateforme de formation, similaires en termes de contenu que les supports remis en présentiel.

- ➢ Dans tous les cas, selon le thème abordé, des supports complémentaires sont téléchargeables par les participants via notre espace stagiaire sur notre site internet à l'aide d'un login et d'in mot de passe.

- L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article 15 « Documentation pédagogique » du règlement intérieur applicable aux stagiaires faisant référence à la protection des droits d'auteur.

7. Nos moyens techniques

Nous mettons à votre disposition des moyens techniques récents et complets.

Les formations en présentiel se déroulent en salle de formation au lieu indiqué dans la convocation.

➢ Une plateforme e-learning pour les formations à distance

Action Reflexo Formation possède une plateforme e-learning hébergée par F.I.R.M.A., la fédération internationale des métiers du bien-être.

Le choix de cette plateforme vous permet d'être rassuré sur :

- ✓ la fiabilité et la pérennité de la solution technique de formation en ligne,
- ✓ le stockage de vos documents et ressources pédagogiques en libre téléchargement,
- ✓ la sécurisation de votre évaluation en ligne,
- ✓ la génération des preuves demandées par vos financeurs pour le remboursement de vos formations.

Pour avoir un premier aperçu de son fonctionnement, vous pouvez :

- ✓ télécharger notre guide de prise en main de la plateforme e-learning, disponible pour toutes les formations à distance.
- ✓ Vous connecter à la plateforme et suivre un de nos modules gratuit.

➢ Une salle de formation pour les formations présentielles

Salle de travail sur Libourne – 33500 –

Salle de travail avec notre partenaire sur Chaville – Paris Ouest – 92370 -

Quel que soit le lieu pour que les formations présentielles se passent au mieux, nous mettons à disposition des salles équipées avec le matériel suivant :

- Tables et chaises pour 6 à 18 participants
- Paperboard et feutres
- Wi-Fi
- 1 bouteille d'eau par stagiaire
- Autres prestations payantes :
    - Imprimante, copieur

8. Votre convocation à la formation

Avec ce livret d'accueil, 15 jours avant la formation, vous avez reçu votre convocation qui précise le thème de la formation à laquelle vous êtes inscrit, les dates de la session, le lieu, la durée en heures et en jour, les horaires, le nom du formateur et de la personne en charge des stagiaires avec leurs numéros de téléphones en cas de besoin.

A cette convocation est annexée :

- ✓ Le livret d'accueil
- ✓ Le fil rouge de la formation avec les horaires
- ✓ La fiche pédagogique du stage avec les objectifs, le programme, les moyens pédagogiques et techniques, la validation et sanction de la formation.
- ✓ La fiche du formateur avec son expérience et ses qualifications
- ✓ Le règlement intérieur applicable aux stagiaires
- ✓ Le plan d'accès au lieu de la formation

Il est fortement recommandé de prendre connaissance de tous ces documents avant d'entrée en formation.

9. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation

Photo de l'accueil en région parisienne

Les lieux de nos formations répondent aux normes des établissements recevant du public (ERP) et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Un parking gratuit est à votre disposition.

L'espace formation accueille les apprenants le jour de leurs formations 15 minutes avant le début du cours et ferme des portes 15 minutes après la fin des cours.

➢ A votre arrivée :

Lors de votre arrivée sur le lieu de la formation, vous serez accueilli par le formateur à partir de 8h45.

Pendant toute la durée du stage et sauf stipulation contraire expressément notifiée avant le début du stage dans la convocation, les horaires de formation sont de 9h00 à 17h00 avec une pause déjeuner de 1h00 et plusieurs autres pauses détente.

Salle d'accueil des stagiaires sur Paris

En cas d'absence ou de retard à la formation : vous devez en avertir le formateur (nom du formateur et numéro de portable précisé dans la convocation)

Votre attestation individuelle de formation vous sera délivrée uniquement si vous avez suivi la totalité du stage tel que prévu dans la convention ou le contrat de formation.

➢ Pendant votre séjour de formation sur le centre :

Vous serez accompagné par le formateur tout au long de votre stage. Il vous indiquera les moments de pauses et de déjeuner.

Dans nos formations en présentiel, nous avons un accord avec divers établissements de restauration disposant de salle intérieure, d'une véranda et d'une terrasse spacieuse ensoleillée et ombragée.

La consommation de boissons alcoolisées n'est pas autorisée dans l'espace formation.

Il est strictement interdit de prendre ses repas dans l'espace formation en dehors du restaurant.

10. Vos règles de vie et de sécurité sur le centre

➢ Les règles de vie :

Convivialité, respect, échanges, coopération… Savoir travailler avec les autres, adopter le bon comportement avec le formateur, les autres stagiaires est une compétence-clé au même titre que les savoir-faire. Le savoir-être participe en outre au bien-être et à la qualité de vie de chacun.

Portables : les téléphones portables doivent être mis en vibreur pendant la formation et vous ne devez répondre qu'en cas d'urgence.

Tabac : en application du décret n°2006-1386 du 15/11/2006, le site (à l'intérieur de l'enceinte) est non-fumeur. Cette interdiction s'étend aux possesseurs de cigarettes électroniques.

Salles de formation : le matériel de formation mis à disposition doit être respecté.

➢ Les règles de sécurité :

Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou au formateur.

Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique dans les locaux.

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur.

ACTION REFLEXO FORMATION remet systématiquement une copie du règlement intérieur à chaque participant avant le début de la formation. Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance.

11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances

Avant le début de la formation, vous avez réalisé un test de connaissances ou de positionnement via notre plateforme internet. Ce test permet au formateur d'évaluer votre niveau de connaissances afin d'adapter les modalités pédagogiques de la formation aux objectifs du stage.

Tout au long de la session de formation, chaque module est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin d'attester du niveau de connaissances acquis en fin de formation.

Une attestation individuelle de formation vous sera délivrée quelques jours après la formation uniquement si vous avez suivi la totalité du stage tel que prévu dans la convention ou le contrat de formation. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation sommative que vous aurez réalisé.

Vous recevrez en fin de formation :

- Une synthèse des évaluations d'acquisition des connaissances du groupe
- Une attestation d'assiduité (si FOAD)
- Une attestation individuelle de formation dans tous les cas (Présentiel ou FOAD)
- Une copie de la feuille d'émargement (sur demande)

12. Votre évaluation de la qualité de la formation

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité de nos formations, nous demandons à nos stagiaires de remplir, en fin de formation, un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation suivie.

Une synthèse de cette évaluation est envoyée à chaque participant et/ou prescripteur.

Quelques mois après la formation, un questionnaire d'évaluation des apports de la formation en situation de travail est envoyé à chaque apprenant. Ce questionnaire est à remplir en ligne via notre plateforme internet. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition, sur demande.

13. Votre information logistique

Sur la convocation que vous avez reçue est précisé le lieu de la formation avec un plan d'accès et toutes les informations dont vous avez besoin pour organiser votre séjour.

14. Règlement intérieur applicable aux stagiaires

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires vous a été remis en même temps que votre convocation à la formation. Il est indispensable de le lire.

Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance avant la formation.

15. Note d'information sur le droit d'auteur

Dans le cadre de formations, ACTION REFLEXO FORMATION met à la disposition d'utilisateurs des supports écrits. Les supports écrits remis aux utilisateurs intègrent les méthodes spécifiquement développées par ACTION REFLEXO FORMATION dont notamment, des guides techniques, des fiches pédagogiques et des modèles de documents.

L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est informé que toute violation du droit d'auteur sera poursuivie judiciairement par ACTION REFLEXO FORMATION.

À cet effet, il est rappelé ci-dessous le cadre juridique du droit d'auteur et les conséquences de son infraction :

1. Le contenu de ces supports reste la propriété de ACTION REFLEXO FORMATION, son auteur. Les usagers s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à toutes fins de tiers internes ou externes ou à toutes fins de diffusion à titre onéreux ou gracieux, sous quelles que modalités que ce soit, sauf autorisation écrite de ACTION REFLEXO FORMATION Sarl; comme spécifié dans les conditions générales de vente, disponibles sur demande.

2. L'utilisateur ne peut donc bénéficier que des droits suivants sur l'œuvre :

   - représentation privée et gratuite dans un cercle de famille
   - copie ou reproduction réservée à un usage strictement privé du copiste
   - la publication d'une citation ou d'une analyse de l'œuvre, dans la mesure où celle-ci est brève et justifiée par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information, de l'œuvre
   - la parodie et la caricature.

3. L'utilisateur s'engage donc à ne pas :
   - ✓ reproduire ou de faire reproduire l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, sans limitation de nombre, en tout ou en partie, par tous moyens et procédés, sur tous supports et tous matériaux tant actuels que futurs, connus ou inconnus, et notamment sur support papier ou dérivé, plastique, numérique, magnétique, électronique ou informatique, par téléchargement, vidéogramme, CD-Rom, CD-I, DVD, disque, disquette, réseau ;
   - ✓ représenter ou de faire représenter l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, par tous moyens de diffusion et de communication actuel ou futur, connu ou inconnu, notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet, intranet, réseau de télévision numérique, transmission par voie hertzienne, par satellite, par câble, wap, système télématique interactif, par téléchargement, télétransmission, réseaux de téléphonie avec ou sans fil ;
   - ✓ adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, l'œuvre, corriger les logiciels, de les faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements, de les maintenir, de les décompiler, de les mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, interfacer avec tout logiciel, base de données, produit informatique, utiliser les algorithmes à toutes fins, le transcrire en tout ou en partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et ce sur tout support papier ou magnétique ou optique et notamment internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing;
   - ✓ traduire ou de faire traduire l'œuvre, en tout ou en partie, en toute langue et, pour les logiciels, en tout langage de programmation, et de reproduire l'œuvre en résultant sur tout support, papier, magnétique, optique ou électronique, et notamment sur internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;
   - ✓ mettre sur le marché, de distribuer, commercialiser, diffuser l'œuvre, par tous moyens, y compris la location et le prêt, à titre gratuit ou onéreux ;
   - ✓ faire tout usage et d'exploiter l'œuvre au bénéfice de tiers, à quelque titre que ce soit ;
   - ✓ céder tout ou partie des droits cédés, et notamment de consentir à tout tiers tout contrat de reproduction, de distribution, de diffusion, de commercialisation, de fabrication, sous quelle que forme, quel que support et quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit ;
   - ✓ autoriser ou d'interdire toute réutilisation/et ou toute extraction substantielle des contenus des bases de données.